

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE - SOLIDARITE



MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE CONAKRY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONAKRY

REGISTRE DE COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER
(R C C M)

CERTIFICAT DE NON FAILLITE N° 192 /2024

Nous Me. Alsény FOFANA, Chef du Greffe du Tribunal de Commerce de Conakry, chargé du Registre de Commerce et du Crédit mobilier (RCCM) ;

Vu la demande en date du 08/07/2024 du Gérant de la SOCIETE MT SOLUTION GUINEE-SARL, sise au Quartier Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, (République de Guinée), Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Première Instance de Kaloum, Conakry le 25/06/2015 sous le n°RCCM/GC-KAL/060.134A/2015, relative à la délivrance d'un certificat de non faillite;

Vu la Fiche d'immatriculation n°RCCM/GC-KAL/060.134A/2015 du 25/06/2015 de ladite Société;

Avant pour objet: Les activités de financement de tous travaux de construction, de bâtiments et génie civil, et généralement toutes entreprises de travaux publics ou autres, etc.... (Voir Statuts);

Vu la fiche d'immatriculation fiscale n°369750369/2024 du 15 Février 2024 et la Quittance fiscale, établies par la Direction Générale des Impôts en faveur ladite Société ;

Certifions qu'à ce jour, aucune procédure de redressement Judiciaire ou de liquidation de biens n'est ouverte contre ladite Société et qu'elle n'est pas en faillite.

En foi de quoi, le présent lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit ./-

Conakry, le 08 Juillet 2024
Le Chef du Greffe
Chargé du RCCM

ALSÉNY FOFANA